

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-87 du 17 Avril 1980

portant nomination du Camarade Adju-
dant TALON Fabien au grade d'Ensei-
gne de Vaisseau de 2ème Classe

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant ~~création des~~ l
Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU l'ordonnance N° 80-2 du 6 Février 1980 portant statut Génér-
ral des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires
du Bénin ;
- VU le décret N° 78-223 du 5 Septembre 1978 portant création au
sein des Forces Armées Populaires du Bénin, d'un Corps de
la Marine Militaire ;
- VU le décret N° 79-190 du 4 Août 1979 portant articulation de
la hiérarchie des Personnels Militaires de la Marine Mili-
taire des Forces Armées Populaires du Bénin en différents
Corps et fixant leurs équivalences dans les Forces de Défense
Nationale.
- SUR Proposition du Ministre de la Défense Nationale.
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa
sa séance du 2 Avril 1980.

D E C R E T E

Article 1er - Le Camarade Adjudant TALON Fabien est nommé
Enseigne de Vaisseau de 2ème Classe.

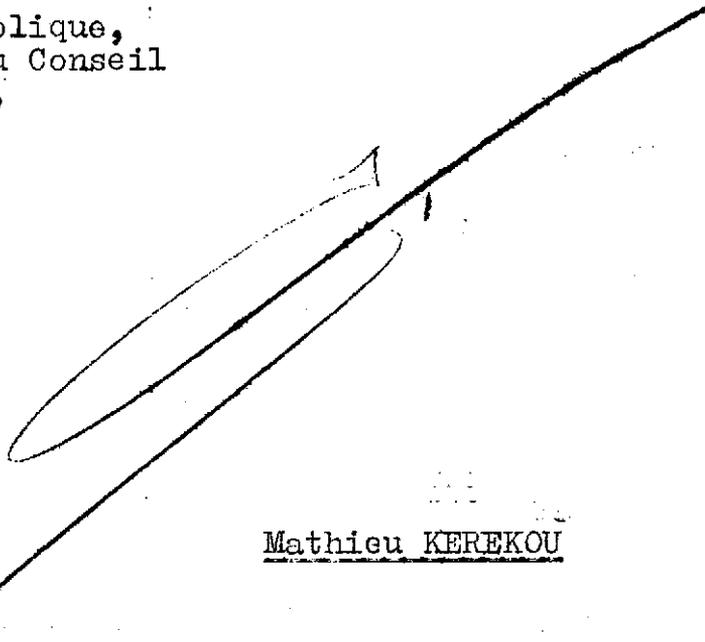
.../...

Article 2 - Le présent décret qui entraîne une augmentation de solde et accessoires de solde, prend effet pour compter du 1er Octobre 1979.

Article 3 - Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

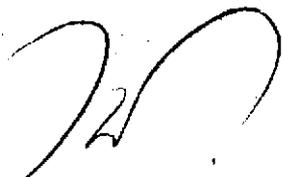
Fait à COTONOU, le 17 Avril 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances



Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CPC 6 ANR 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF 5
MDN 5 autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 DCCT-ONEPI-Gde-Ch. 3
IGE et ses Sections 4 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 UNB-FASJEP 4
BN 2 Cab.Mil 8 DSI 4 EMGFAP 8 EMPDN-EMPSP 8 Marine Militaire 4
Intéressé 1 BCP 1 JORPB 1.-